

BILAN DU CONCOURS COMMUN D'INTERNAT EN CLINIQUE EQUINE DES ÉCOLES NATIONALES VÉTÉRINAIRES FRANÇAISES ANNEE 2025
--

1. NOMBRE DE PLACES OUVERTES EN 2025	2
2. INFORMATION PUBLICITE	2
3. CALENDRIER DES EPREUVES	3
4. COMPOSITION DU JURY	4
5. CANDIDATS	4
5.1. Nombre de candidats	
5.2. Origine de formation	
5.3. Choix de l'école de formation	
6. RESULTATS	6
6.1. Aspect quantitatif	6
6.1.1. Effectifs en fonction des différentes phases du concours.	
6.1.2. Notation	
6.1.3. Moyenne par épreuve	
6.2. Aspect qualitatif	7
6.2.1. Processus de choix des écoles	
6.2.2 Rang de classement et école d'obtention du doctorat vétérinaire en fonction de l'école d'affectation de l'interne.	
6.2.3. Taux de brassage des diplômés	
6.2.4. Evénements modificatifs post affectation et confirmation d'inscription	
7. COMMENTAIRES	8
8. CONCLUSION	11
ANNEXES	12

LA PLAQUETTE EQ 2025



**INTERNAT
EN CLINIQUE DES ÉQUIDÉS**

Intégrez une formation clinique
généraliste de haut niveau



**CONCOURS COMMUN D'INTERNAT EN ÉQUINE
DES ÉCOLES VÉTÉRINAIRES FRANÇAISES**

Les dossiers pour le concours commun d'internat en
équine des 4 écoles vétérinaires françaises
sont à déposer avant le **20 février 2025** sur le site :

<https://concours-internats-veterinaires.fr/eq/inscription/index.php>



Ce qu'il vous est demandé :

- Un CV et une photo
- Une lettre de motivation
- Photocopie de pièce d'identité
- Les notes obtenues au cours de la scolarité vétérinaire
- 2 lettres de recommandation (modèles disponibles sur le site)
- Une notice d'avancement de la thèse vétérinaire pour les candidats français
- Un classement de votre choix entre les 4 écoles vétérinaires
- Pour les candidats déjà vétérinaires ou les candidats étrangers : une photocopie de votre diplôme

Pour toute question ou information complémentaire, merci de contacter
Monika Gangl
 monika.gangl@vetagro-sup.fr

Le **CONCOURS D'INTERNAT** aura lieu
du **11 au 13 mars 2025**
en visio-conférence



1. NOMBRE DE PLACES OUVERTES EN 2023

Ecole	Places / établissement
ENVA	12
VetAgro Sup	9
Oniris	9
ENVT	6
Total	36

2. INFORMATION PUBLICITE

La publicité de l'ouverture du concours de recrutement se réalise par voie numérique.

Chaque site web des ENVF possède une page de présentation des modalités pédagogiques de son internat. En fin de page, les modalités de concours et d'inscription à celui-ci sont identifiées par un lien qui renvoie :

- ✓ à la page spécifique du site d'Oniris qui donne les informations et résultats du Concours commun : <https://www.oniris-nantes.fr/formations/les-formations-veterinaires/concours-commun-internat-equin> ;
- ✓ au site dédié à la gestion des inscriptions au concours d'internat des ENVF : <https://concours-internats-veterinaires.fr>

Des conférences hybrides (en présentiel et en distanciel) faisant intervenir les responsables de formation ont été organisées au sein des certaines ENVF (VAS, ENVA)

Une visio-conférence faisant intervenir les responsables de formation a été organisée en janvier 2025 et ouverte à tous (publicité faite sur les réseaux sociaux).

3. CALENDRIER DES EPREUVES ET MODALITES

Suite aux décisions prises par le collège des directeurs et aux modifications apportées à l'arrêté du 13 avril 2021 relatif au diplôme national d'internat des écoles nationales vétérinaires, le concours d'inscription à l'internat AC pour la rentrée 2025 a connu des modifications significatives dans son organisation par rapport aux années précédentes :

- 1) une présidence assurée par un directeur d'ENVF (voir point 4 et annexe 1) ;
- 2) la suppression de l'épreuve écrite ;
- 3) une bascule des entretiens oraux entièrement par voie dématérialisée (zoom) en lieu et place d'un entretien physique dans les locaux d'Oniris ;
- 4) l'introduction de frais d'inscription (100 €), avec ajout d'un tarif réduit pour les étudiants boursiers (voir annexe 3), pour se caler sur les dispositions applicables dans les autres internats mais également limiter si possible les désistements post-admission.

Etape / modalité	Date
Date limite de dépôt du dossier de candidature	Jeudi 30 janvier 2025
Publication des résultats d'admissibilité sur évaluation du dossier (site web)	Lundi 17 février 2025
Publication de la convocation à l'épreuve d'entretien oral sur le site	Vendredi 21 février 2025
Épreuve d'entretien oral	11 au 13 mars 2025 VISIO CONFERENCE
Publication des résultats d'admission (site web)	Lundi 17 mars 2025
Validation du choix d'établissement proposé	Du 17 au 25 mars 2025

Etape / modalité	Date
en fonction du rang de classement	
Publication des inscriptions par établissement (site web)	28 mars 2025
Début de formation	Septembre 2025
Inscription définitive des candidats non docteurs vétérinaires lors de l'inscription	Dimanche 31 octobre 2025

4. JURY

	Membres titulaires	Membres suppléants
ENVA	Ludovic TANQUEREL	
VetAgro Sup	Monika GANGL	Olivier LEPAGE
Oniris	Claire DE FOURMESTRAUX	Aurélia LEROUX
ENVF	Elodie LALLEMAND	
Professionnels	Marion GIRET*	

* remplacée par le Dr Sara Marcellin suite à désistement

Présidente du jury : PONCE Frédérique, Directrice générale adjointe de VetAgro Sup
Voir décisions en annexes 1 et 2.

5. CANDIDATS

5.1. Nombre de candidats

99 lignes ont été créées sur l'application de gestion du concours. Sur ces 99 connexions, après retrait des lignes de tests, doublons de saisies et dossiers vides ainsi que les désistements, 72 dossiers ont été examinés par le jury. Parmi ces dossiers, 8 n'ont pas été considérés comme recevables faute de paiement des frais d'inscription.

Au final, ce sont donc 64 dossiers complets, avec règlement des frais qui ont été déposés et examinés.

Les données statistiques ci-après se rapporteront uniquement à ces 64 dossiers.

5.2. Origine de formation des candidats

Pays	École Vétérinaire	Nombre	Pourcentage
FRANCE	ENVA	14	21,9%
	VetAgro Sup	18	28,1%
	Oniris	6	9,4%
	ENVT	2	3,13%
Total FRANCE		40	62,5%
BELGIQUE	Liège	2	3,1%
ESPAGNE	Madrid	2	3,13
PORTUGAL	Escola Universitaria Vas (Coimbra)	1	1,6%
	Lisbon Faculty of Veteri	1	1,6%
SUEDE	Université suédoise des sciences agricoles	1	1,6%
SLOVAQUIE	Kosice	2	3,1%
LIBAN	Beyrouth	1	1,6%
ALGERIE	Institut des Sciences Vé	2	3,1%
	Université Mohamed Cheri	1	1,6%
MAROC	IAV Hassan I	4	6,3%
TUNISIE	Sidi Thabet	4	6,3%
BRESIL	Universidade Estadual Pa	1	1,6%
SENEGAL	École vétérinaire de Dak	1	1,6%
	Ecole Inter-Etats des Sc	1	1,6%
Total hors France		24	37,5%

5.3. Choix de l'école de formation (64 candidats)

Choix de l'école de formation	1 ^{er} Choix	2 ^{ème} Choix	3 ^{ème} Choix	4 ^{ème} Choix
ENVA	36	17	9	2
VetAgro Sup	18	34	7	5
Oniris	4	5	38	17
ENVT	6	8	10	40

6. RESULTATS

6.1. Aspect quantitatif

6.1.1. Effectifs en fonction des différentes phases du concours.

Stade d'admission	Nombre	Pourcentage
Nombre de dossiers recevables ¹ examinés	64	100%
Admissibilité	61	95.3%
Présent à l'oral (1)	57	95.3%
Admission en liste principale	36	56.3%
Admission en liste complémentaire	18	28.1%
Non admis – nombre total	7	10.9%

(1) 3 désistements avant l'oral et 1 absence pour raison médicale.

6.1.2. Notation

	Rang	Moyenne / 20
Premier admis en liste principale	1	18.40
Dernier admis en liste principale	36	14.47
Premier admis en liste complémentaire	37	14.43
Dernier admis en liste complémentaire	54	11.13

6.1.3. Moyenne par épreuve

Épreuves	Coefficient	Médiane / 20	Moyenne / 20
Dossier	1	14.5	14.4
Entretien	2	15.8	15.2

¹ Seuls les dossiers pour lesquels les frais d'inscription ont été réglés sont considérés comme complets et recevables.

6.2. Aspect qualitatif

6.2.1. Processus de choix des écoles

3 tours de choix des écoles en fonction du rang de classement et des choix des candidats ont été opérés entre 17 et le 25 mars 2025. Les résultats des choix successifs ont été les suivants :

1^{er} tour ; sur 36 candidats classés en liste principale :

- 19 affectations acceptées choix n°1
- 5 désistements malgré attribution du choix 1
- 9 « oui mais » ; 3 « non mais »

2^{ème} tour ; sur 17 candidats :

- 5 affectations acceptées choix n°1
- 1 non, dans le cadre d'une attribution du choix 3
- 10 « oui mais » ; 1 « non mais »

3^{ème} tour sur 12 candidats :

- 9 affectations acceptées (0 choix n°1, 4 choix n°2, 8 choix n°3)
- 2 non, dans le cadre d'une attribution d'un choix 2 et d'un choix 3
- 1 non répondant qui, in fine, a décliné la proposition faite.

Un 4^e tour a été opéré pour attribuer les dernières places disponibles.

6.2.2. Rang de classement à l'issue du concours et école d'obtention du doctorat vétérinaire en fonction de l'école d'affectation.

ECOLE NATIONALE VETERINAIRE D'ALFORT	
Rang	Ecole de Formation
1	ENVA
5	Vetagro Sup
10	ENVA
11	ENVA
13	ENVA
19	Oniris
25	Vetagro Sup
26	ENVA
27	ENVA
28	Autre (Liban)
29	Vetagro Sup
50	Autre (Espagne, Madrid)

VETAGRO SUP	
Rang	Ecole de Formation
4	Oniris
7	VetAgroSup
8	VetAgroSup
9	VetAgroSup
12	Oniris
17	Vetagro Sup
20	VetAgroSup
22	VetAgroSup
23	VetAgroSup

ONIRIS	
Rang	Ecole de Formation
14	Autre (Portugal, Coimbra)
30	VetAgroSup
33	ENVT
35	VetAgroSup
39	Oniris
40	Autre (Slovaquie)
41	ENVA
43	Autre (Sénégal)
48	Autre (Suède)

ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE	
Rang	Ecole de Formation
6	ENVT
24	Autre (Espagne, Madrid)
31	Autre (Brésil)
42	Autre (Tunisie, ENMV Sidi Thabet)
45	Autre (Tunisie)
47	Autre

Au final, les écoles d'admission des candidats correspondaient aux choix suivants :

	Choix 1	Choix 2	Choix 3	Choix 4	Total places attribuées
ENVA	10	2	0	0	12
Vetagro Sup	9	0	0	0	9
Oniris	1	2	5	1	9
ENVT	4	0	2	0	6
Total	24	2	10	0	36

6.2.3. Taux de brassage des diplômés

École	Nombre de candidats non formés dans l'école d'admission	Taux de brassage
ENVA	6/12	50 %
VETAGRO SUP	2/9	22 %
ONIRIS	8/9	89 %
ENVT	5/6	83 %

6.2.4. Événements modificatifs post affectation et confirmation d'inscription

Désistements

Après la phase d'attribution et d'acceptation des places de formation et malgré la signature du document de confirmation d'inscription engageant les candidats, une inscrite s'est désistée à l'ENVA. Elle a été remplacée par la première candidate sur la liste complémentaire à qui aucune école n'avait été proposée et qui a accepté la place proposée.

7. COMMENTAIRES

1) Questionnaire auprès des candidats

Dans le cadre d'une démarche qualité le jury a évalué le ressenti des candidats par un questionnaire numérique anonyme transmis après publication des résultats (27 réponses / 64 candidats).

Le support le plus pertinent d'information pour la formation d'internat sont le webinaire des 4 écoles (74%), les internes en formation et les anciens internes (plus de 70%) devant les réunions d'informations organisées dans les établissements (48%), les pages « internats » sur

les sites web des écoles (37%), la plaquette (37%). Un peu plus de la moitié (52%) des candidats avaient vu des posts sur les réseaux sociaux concernant l'internat ; parmi ceux qui en ont vu, Instagram représente près de 93%, Facebook 57%, LinkedIn 21%.

La très grande majorité des candidats ont consulté le bilan du concours de l'année précédente (85%), 78% la plaquette, 82% les modalités d'évaluation et 63% le document de présentation générale des internats « Choisir l'internat dans une ENVF ».

Le webinaire a été suivi par 89% des répondants. Parmi ceux qui l'ont suivi, les informations délivrées étaient claires et complètes pour 63%, utiles (83%) mais jugées objectives uniquement par 33%.

L'interface d'inscription au concours est d'utilisation facile et intuitive (note 1 et 2) pour près de 82% mais moyenne pour 15% voire assez difficile à difficile pour 4% des candidats (notes 4 et 5).

Le site web du concours (Oniris) est utile pour suivre les résultats du concours 74%, présente clairement les informations (85%), mais n'est considéré comme rapidement actualisé que pour un peu moins de 30% des candidats

L'interface de choix des établissements est intuitive et facile à utiliser pour 100% des candidats.

Le secrétariat du concours est facile d'accès / à contacter pour plus de 96% des répondants et a répondu rapidement à leur demande pour 80%.

Le fait que cette année, tous les entretiens aient été réalisés en visio et non plus en présentiel dans une Ecole (unique) a été considéré comme :

- ayant contribué au choix de s'inscrire au concours pour plus de 76%...
- ... mais a quand même été considéré comme gênant pour un entretien (le présentiel c'est mieux !) par 24%

La logistique de l'entretien a été jugée adaptée pour 72% des candidats, 28% considérant que celui-ci était trop court, surtout en l'absence d'épreuve orale au préalable.

Le jury a été évalué comme ayant accueilli les candidats avec bienveillance pour 92%, été attentif pour 81%, et agréable à 81%.

Pour les affectations des écoles, le processus s'est fait dans des délais (1 choix par jour) adaptés pour 100%.

Éléments généraux et évaluation finale

Le nombre d'inscrits aux concours en 2025 était un nombre record. Les candidats se sont inscrits très majoritairement pour la qualité / la réputation de la formation dans les ENVF et ce que cela apporte (88.5%). 11.5% ne se sentaient pas prêt(e)s à faire de la clientèle

Le concours était pour la première fois payant, en cohérence avec les autres concours d'internat (AC et NAC notamment). Le prix d'inscription a été perçu comme normal (70%), mais trop élevé voire dissuasif pour près de 30%. Parmi les répondants, 100% étaient non boursiers.

De manière globale 93% des répondants ont indiqué que globalement le concours était bien organisé.

2) Retours et commentaires des membres du jury sur le déroulé du concours

Le concours 2025 pour l'internat équin a connu de profondes modifications par rapport à l'édition précédente (voir début de document).

En l'occurrence, lors de l'ouverture du site Internet d'inscription, tous les éléments n'avaient pas encore été publiés sur le site général, notamment le montant des frais d'inscription tels qu'ils avaient été validés pour 2025. Les candidats ont été informés après le début de leur inscription pour les premiers inscrits.

L'analyse des échanges avec les candidats a mis en évidence la nécessité de revoir l'organisation et la structuration des informations mises à disposition sur les différents sites utilisés, notamment en ce qui concerne le règlement du concours et les modalités d'évaluation.

La personnalité qualifiée initialement membre du jury s'étant désistée, il a fallu valider une composition modifiée du jury, survenue en amont des premières épreuves, sans incidence pour les candidats donc.

D'une manière globale le jury a noté une augmentation significative de candidatures pour cette formation, tant issus des ENVF que d'autres écoles européennes et internationales et que les candidats étaient d'un bon niveau.

1 candidat a passé l'épreuve orale en anglais, comme cela était désormais proposé pour cette session 2025.

Au final, le jury est satisfait que l'ensemble des places proposées au concours d'internat soient pourvues, que la majorité des candidats aient pu obtenir leur premier choix et qu'un brassage important soit observé au sein et entre écoles de formation d'origine rendant le déroulé de la formation encore plus enrichissant tant pour les internes eux-mêmes que l'école qui va les accueillir.

8. CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

La Présidente du jury tient à remercier tout particulièrement :

- Monika GANGL, pour la coordination des actions en lien avec les membres du jury de ce concours ;
- Hélène Kirche pour le soutien administratif et logistique apporté tout au long du concours et M. Yves Blanloeil, son responsable ;
- les membres du jury qui ont assuré, par leur compétence, leur rigueur, et leur disponibilité, l'évaluation des candidats et le bon déroulement des épreuves ;
- Les collègues ayant contribué à la préparation et au bon fonctionnement du concours des écoles et notamment Frédéric Auffray, chef du service des usages numériques à Oniris VetAgro Bio pour la réalisation du site de gestion des inscriptions, le logiciel d'affectation des places de formation. Sont associés également les collègues du service de communication (réalisation de la plaquette, mise à jour des documents sur le site, publication sur les réseaux sociaux des présentations et rappels,...) et les services supports (RH, DAF et agence comptable).

Les membres du jury s'associent à la Présidente pour vivement remercier :

- Les membres du service des concours d'Oniris, M. Yves BLANOEIL et Mme Hélène KIRCHE, pour le suivi de l'organisation du concours ;
- Les candidats qui se sont préparés et adaptés à ces épreuves de sélection et ont participé à l'enquête d'évaluation de la qualité de l'organisation.

A Marcy l'Etoile le 20 juin 2025

Frédérique PONCE
Présidente du jury


La Directrice Générale Adjointe

Pr. Frédérique PONCE

Annexe 1

Décision de nomination des Présidents des jurys du concours d'internats 2025



Décision portant désignation des Présidents des jurys d'admission aux concours d'Internats Vétérinaires pour la rentrée de septembre 2025

Vu le livre VIII du Code Rural et de la pêche maritime, notamment le 3° de l'article R. 812-65 ;

Vu l'arrêté du 13 avril 2021 fixant les modalités d'habilitation des écoles nationales vétérinaires ;

Vu l'arrêté du 13 avril 2021 modifié relatif au diplôme national d'internat des écoles nationales vétérinaires ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2021 habilitant les écoles nationales vétérinaires à délivrer des diplômes nationaux d'enseignement vétérinaire modifié et notamment son annexe,

Faisant suite à la réunion avec les responsables d'internats en date du 15/10/2024, et après ses réunions du 04/09/2024 puis du 13/11/2024, le collège des directeurs des ENVF décide de désigner en tant que Présidents des concours d'internats vétérinaires :

- ✓ Concours pour les Animaux de compagnie : Laurence DEFLESSELLE, Directrice générale d'Oniris.
Suppléant : Jean-Marie BACH, DG adjoint ;
- ✓ Concours pour les Nouveaux Animaux de compagnie : Christophe DEGUEURCE, directeur de l'ENVA,
Suppléant : Renaud TISSIER, directeur adjoint
- ✓ Concours pour les animaux de production : Pierre SANS, directeur de l'ENVT ; suppléante : Caroline LACROUX, directrice adjointe
- ✓ Concours pour les Equidés : Frédérique PONCE, Directrice générale adjointe de VetAgro Sup, suppléante Mireille BOSSY, DG de VetAgro Sup.

pour les campagnes de recrutement organisées au cours de l'année universitaire 2024-2025 pour la rentrée de septembre 2025.

Fait à Paris le 14 novembre 2024

Pour L'ENVA, Christophe DEGUEURCE 	Pour Oniris VetAgro Bio, Laurence DEFLESSELLE 
Pour l'ENVT Pierre SANS 	Pour VetAgro Sup, Mireille BOSSY 

Annexe 2

Décision de nomination des membres du jury du concours EQ 2025²

 **RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **Oniris**
VetAgroBio Nantes
ÉCOLE NATIONALE

Décision modificative portant nomination des membres des jurys d'admission au concours d'Internat Vétérinaire

Equidés (EQ) pour l'année 2024-2025

Vu le livre VIII du Code Rural et de la pêche maritime, notamment le 3° de l'article R. 812-65 ;

Vu le décret n°2009-1642 du 24 décembre 2009 portant création de l'école nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique (ONIRIS) ;

Vu le décret du 12 novembre 2020 portant nomination de la directrice générale de l'école nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique (ONIRIS) ;

Vu l'arrêté du 13 avril 2021 fixant les modalités d'habilitation des écoles nationales vétérinaires ;

Vu l'arrêté du 13 avril 2021 modifié relatif au diplôme national d'internat des écoles nationales vétérinaires ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2021 habilitant les écoles nationales vétérinaires à délivrer des diplômes nationaux d'enseignement vétérinaire modifié et notamment son annexe ;

Vu la décision du Collège des Directeurs des ENVF en date du 04/09/2024 concernant la nomination des présidents des jurys d'admission aux concours d'internats vétérinaires pour l'année 2024-2025 ;

Considérant le désistement d'un membre précédemment désigné par la décision du 29/11/2024 ;

La Directrice de l'école nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique (ONIRIS), sur proposition du collège des directeurs des ENVF lors de la réunion avec les responsables d'internats en date du 15/10/2024,

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

La liste des membres des jurys d'admission au concours d'internat vétérinaire pour les équidés (EQ) est établie comme suit :

Représentant de l'ENVA : Ludovic TANQUEREL, maître de conférence en médecine interne équine,

Représentant de l'ENVT : Elodie LALLEMAND, Maître de Conférences en Chirurgie des Equidés

Représentant de Oniris : Claire DE FOURMESTRAUX, Maître de Conférences en Chirurgie des Equidés

Représentant de VetAgro Sup : Monika GANGL, Praticien Hospitalier chirurgie et orthopédie équine

Personnalité qualifiée du champ disciplinaire : Sara Marcelin, Dr Vét, praticienne libérale à Montmelas St Sorlin

Page 1

SANTÉ ET ALIMENTATION AU CŒUR DE LA VIE

Campus Vétérinaire
CS 40706 • 44307 NANTES CEDEX 3
Tél. 02 40 68 77 77
(Direction Générale)

www.oniris-nantes.fr

Campus Sciences de l'Alimentation
CS 82225 • 44322 NANTES CEDEX 3
Tél. 02 51 78 54 54

En cas d'absence de l'un des membres, les membres suppléants du jury sont :

Aurélia LEROUX : Maître de conférences en médecine interne équine

Olivier LEPAGE : Professeur en Chirurgie des Equidés (VetAgro Sup)

Pour rappel, le président du jury d'admission au concours d'internat EQ désigné par le collège des directeurs des ENVF est : Mme Frédérique PONCE, Directrice générale adjointe de VetAgro Sup.

Article 2 :

La composition des jurys d'admission au concours d'internat des Equidés (EQ) est fixée pour une durée de 1 an (session 2024-2025). À l'issue, la composition de ces jurys pourra être modifiée et fera l'objet, le cas échéant, d'une nouvelle décision portant nomination.

Article 3 :

Le service en charge de la formation continue d'Oniris, responsable de la gestion administrative de ce concours, est chargé de l'application de la présente décision qui remplace la précédente, datée du 29/11/2024.

Nantes, le 27/01/2025

La Directrice Générale

  **Oniris**
VetAgroBio Nantes
ÉCOLE NATIONALE
Laurence DEFLESSELLE
Directrice Générale

Page 2

SANTÉ ET ALIMENTATION AU CŒUR DE LA VIE

Site de la Chantrerie • CS 40706 • 44307 NANTES CEDEX 3
Tél. 02 40 68 77 77
(Direction Générale)

www.oniris-nantes.fr

Site de la Géraudière • CS 82225 • 44322 NANTES CEDEX 3
Tél. 02 51 78 54 54

² Décision modificative suite au désistement de l'un des membres du jury initial

Annexe 3

Délibération du CA d'Oniris fixant les tarifs d'inscription au concours 2025

 **RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **Oniris**
ÉCOLE NATIONALE
VÉTÉRINAIRE, AGROALIMENTAIRE ET DE LA VIE

**ACTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 3 décembre 2024**

Le Conseil d'administration d'Oniris, réuni le, sous la présidence du Président du Conseil d'administration, a, après discussion, pris la délibération suivante :

DELIBERATION N° 20241203-15

OBJET : FRAIS D'INSCRIPTION DES CONCOURS D'INTERNATS DES ANIMAUX DE COMPAGNIE, DES NOUVEAUX ANIMAUX DE COMPAGNIE ET DES ÉQUIDES POUR L'ANNÉE 2024-2025 (RENTREE 2025)

Textes juridiques et consultations éventuelles :

VU le Code rural et de la pêche maritime, notamment ses article L. 812-1, R. 812-61, R. 812-62 et R. 812-65 ;

VU l'arrêté du 13 avril 2021 fixant les modalités d'habilitation des écoles nationales vétérinaires ;

VU l'arrêté du 13 avril 2021 relatif au diplôme national d'internat des écoles nationales vétérinaires modifié ;

VU l'arrêté du 20 octobre 2021 habilitant les écoles nationales vétérinaires à délivrer des diplômes nationaux d'enseignement vétérinaire ;

CONSIDÉRANT les avis rendus par les directeurs des écoles nationales vétérinaires le 13 novembre 2024 ;

Exposé des motifs :

Selon l'arrêté du 13 avril 2021 modifié : « Le montant des frais d'inscription aux concours est défini par le conseil d'administration de l'établissement responsable de l'organisation du concours après avis des directeurs des écoles nationales vétérinaires. »

Il est proposé, après avis favorables des directeurs des 4 écoles nationales vétérinaires réunis en conseil le 13 novembre 2024, de déterminer les montants d'inscription suivants pour la session des concours 2024-2025 en vue de la rentrée de septembre 2025.

	Droit d'inscription pour les étudiants (€)	Droit d'inscription pour les étudiants boursiers sur critères sociaux ou pupilles de l'État ou de la nation (€)
Pour le concours d'internat AC	100	30
Pour le concours d'internat NAC	70	20

Page 1

SANTÉ ET ALIMENTATION AU CŒUR DE LA VIE

Campus Vétérinaire
CS 40786 • 44307 NANTES CEDEX 3
Tél. 02 40 98 77 77

www.oniris-nantes.fr

Campus Sciences de l'Alimentation
CS 82225 • 44302 NANTES CEDEX 3
Tél. 02 51 78 94 54

Pour le concours d'internat EQ	100	30
--------------------------------	-----	----

Délibération :

Le Conseil d'administration de VetAgroBio Nantes approuve les frais d'inscription susmentionnés aux internats.

Résultat du vote :

Nombre d'administrateurs en exercice	32
Quorum	16
Votants	30
Pour	30
Contre	0
Abstention	0

Fait à Nantes, le 3 décembre 2024

Le Président du Conseil d'administration – Yves de la Fouchardière



Page 2

SANTÉ ET ALIMENTATION AU CŒUR DE LA VIE

Campus Vétérinaire
CS 40786 • 44307 NANTES CEDEX 3
Tél. 02 40 98 77 77

www.oniris-nantes.fr

Campus Sciences de l'Alimentation
CS 82225 • 44302 NANTES CEDEX 3
Tél. 02 51 78 94 54